

Partagez la route en toute sécurité avec les vélos électriques, les vélos et les piétons

Les plus grands dangers sur la route cet été pourraient être ceux que vous ne pouvez ni voir ni entendre. Les vélos électriques et les trottinettes électriques gagnent en popularité, et ils peuvent surprendre les chauffeurs de véhicules automobiles commerciaux (CMV).

Les vélos électriques et les trottinettes électriques sont silencieux. Ils sont souvent utilisés par des enfants et des adolescents, et ils sont plus rapides que vous pourriez le penser. Les vélos électriques peuvent atteindre des vitesses de 45 km/h (28 mi/h) ou plus. Pour ces raisons, les chauffeurs professionnels doivent rester constamment vigilants. Suivez ces conseils pour partager la route en toute sécurité cet été avec les piétons, les vélos électriques, les trottinettes et les vélos.

Connaissez vos quartiers. Soyez extrêmement prudent dans les centres urbains, les villes côtières, les parcs et d'autres zones où l'on croise davantage de piétons, de cyclistes et de vélos électriques.

Surveillez vos angles morts. Les personnes et les véhicules peuvent se trouver à des endroits que vous ne pouvez pas voir. Ajustez vos rétroviseurs et nettoyez vos vitres, de façon à voir le maximum de mouvement autour de votre camion. Vérifiez constamment vos rétroviseurs, surtout lors des changements de voie ou des virages.

Soyez attentif aux passages pour piétons. Les piétons ont la priorité aux passages pour piétons. Roulez lentement à l'approche de chaque passage pour piétons et soyez prêt à vous arrêter. Ne bloquez jamais un passage pour piétons et ne dépassez pas un véhicule qui y est arrêté.

Scrutez votre environnement. Les cyclistes et les piétons ne traversent pas la rue uniquement aux passages pour piétons balisés. Ils peuvent surgir d'entre les voitures stationnées, de derrière les arbres et les lampadaires, ou d'entrées résidentielles. Restez vigilant en scrutant la route devant vous, les trottoirs et les côtés de la route, en particulier dans les zones urbaines et résidentielles. Ce risque augmente à mesure que le temps se réchauffe.

Ralentissez. Été et excès de vitesse sont incompatibles. Conduisez à une vitesse égale ou inférieure à la limite de vitesse affichée, afin de pouvoir réagir promptement si vous croisez une personne ou un véhicule.



Respectez le Code de la route. Sur la route, les vélos ont les mêmes droits que les camions et les véhicules de promenade. Il en va de même pour les vélos électriques dans la plupart des États. Ne tentez pas de partager une voie avec un véhicule à deux roues. Accordez aux vélos et aux vélos électriques un espace d'au moins 1 m (3 pi) quand vous dépassez. Et ne les suivez pas de trop près. N'oubliez pas qu'un camion semi-remorque chargé nécessite une distance [de 20 à 40 % plus longue](#) pour s'arrêter qu'une voiture.

Ne klaxonnez pas. Le bruit intense d'un klaxon peut provoquer la panique chez un cycliste, à vélo traditionnel ou électrique, ce qui peut causer un accident.

Déposez votre téléphone. N'utilisez pas d'appareil portable lorsque vous conduisez. Évitez de manger, de boire, de syntoniser une station de radio et d'autres sources de distraction. Quitter la route des yeux un instant peut entraîner des conséquences dévastatrices.